

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 01699
Numéro SIREN : 501 840 664
Nom ou dénomination : L'RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2022 sous le numéro de dépôt 13295

L'RENOV

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 Euros
PARC ACTICLUB - ZI de la Courtilière - 2 rue de la Noue Guimante
77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES

RCS MEAUX 501.840.664

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 NOVEMBRE 2022

La société ZANZUCCHI, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 300.000 Euros, dont le siège social est situé PARC ACTICLUB - ZI de la Courtilière - 2 rue de la Noue Guimante – 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES, inscrite au R.C.S. de MEAUX sous le n° 443.479.738, représentée par son Président Madame Alexandra LEROUX,

en sa qualité d'Associé unique de la société L'RENOV,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Madame Alexandra LEROUX de son mandat de Gérante de la Société

L'Associé unique, connaissance prise de la lettre de démission de Madame Alexandra LEROUX de son mandat de Gérante de la Société avec effet à compter de ce jour,

prend acte de cette démission et donne quitus entier et sans réserve à Madame Alexandra LEROUX pour l'exercice de son mandat.

DEUXIEME DECISION

Nomination de Monsieur Faycal KEDDIDI en qualité de Gérant de la Société

L'Associé unique, consécutivement à la décision qui précède, nomme, en remplacement de Madame Alexandra LEROUX démissionnaire, avec effet immédiat et pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, en qualité de nouveau Gérant de la Société,

Monsieur Faycal KEDDIDI, né le 29 avril 1969 à TUNIS (TUNISIE), de nationalité tunisienne, demeurant au 73 A, rue Jean-Jaurès – 77270 VILLEPARISIS

Monsieur Faycal KEDDIDI représentera la Société à l'égard des tiers et sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la Société dans la limite de son objet social. Il exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires applicables, et notamment des stipulations de l'article 14 des statuts et du contrat de mandat qui sera régularisé à l'issue des présentes.



Monsieur Faycal KEDDIDI a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Gérant de la Société et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

L'Associé unique décide que Monsieur Faycal KEDDIDI ne sera pas rémunéré pour l'exercice de son mandat de Gérant et bénéficiera, sur justificatifs, des remboursements de frais engagés dans l'exercice de son mandat.

TROISIEME DECISION
Pouvoirs en vue de la réalisation des formalités légales

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

De tout ce qui précède, il a été signé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique et Monsieur Faycal KEDDIDI, acceptant les fonctions de Gérant de la Société.

Pour la société ZANZUCCHI Représentée par Madame Alexandra LEROUX	Monsieur Faycal KEDDIDI ¹
	

*Bon pour acceptation
des fonctions de gérant
de la Société
L'RENOV.*

¹ Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Gérant de la société L'RENOV »